



## Criminalité et droit pénal

Statistique des jugements pénaux des mineurs

Newsletter N° 8/2007 du 8 novembre 2007

### Actualisation des données de la statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS)

**Les données concernant les jugements pénaux des mineurs en 2006 sont actuellement disponibles.** Les chiffres-clés et tableaux ont été réactualisés et peuvent être consultés et téléchargés sous :

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/04/key/ueberblick/wichtigste\\_zahlen.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/04/key/ueberblick/wichtigste_zahlen.html)

Comme cette statistique existe depuis 1999, huit années sont disponibles. Une dizaine de tableaux sur les chiffres-clés peuvent être consultés directement, alors que 17 tableaux Excel, comprenant une feuille par année, peuvent être téléchargés.

#### Jugements pénaux des mineurs, en 2006

En 2006 étaient domiciliés en Suisse près de 937'900 mineurs âgés de 7 ans révolus à moins de 18 ans. 13'300 jugements ont été prononcés à leur encontre et 800 à l'encontre de mineurs étrangers qui n'ont pas de domicile permanent en Suisse (requérants d'asile et étrangers domiciliés à l'étranger).

En 2006, 80% des 14'000 jugements pénaux des mineurs concernaient des mineurs de sexe masculin, 77% des mineurs de 15 ans révolus et 64% des mineurs de nationalité suisse.

Les infractions les plus souvent sanctionnées étaient les vols (25% des jugements) et la consommation de stupéfiants (24%). Des infractions de violence se trouvaient dans 17% des jugements, l'infraction la plus fréquente étant les voies de fait (35% des 2'400 jugements comprenant une infraction de violence), suivies des lésions corporelles simples (27%).

Les sanctions les plus souvent prononcées étaient l'astreinte au travail (37%) et la réprimande (24%), la détention sans sursis n'étant prononcée que dans 1.5% des jugements. Une mesure a été prononcée dans 5% des jugements et une peine dans 88% des jugements.

### Evolution des jugements pénaux des mineurs, depuis 1999

De 1999 à 2006, le nombre de jugements pénaux des mineurs est passé de 12'300 (en 1999) à 14'400 en 2004, puis est resté stable (14'000 en 2006). Les juges ayant dû se préparer à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2007 du nouveau droit pénal des mineurs, il semblerait qu'ils aient moins traité d'affaires en 2006 et qu'un report aurait lieu en 2007.

Alors que la part des mineurs de sexe féminin a légèrement augmenté, passant de 17% à 20.5%, celle des enfants (de 7 ans révolus à moins de 15 ans) est restée stable (24% en 1999 et 23.5% en 2006). La part des mineurs suisses est passée de 58% à 64%.

Durant la même période, la part des jugements pour consommation de stupéfiants est passée de 35% à 24% et celle des jugements pour vol de 33% à 25%, alors que celle des jugements avec infractions de violence est passée de 10% à 17%.

La répartition des sanctions est restée identique pendant ces 8 ans, une peine étant prononcée dans environ 88% des jugements. L'astreinte au travail et la réprimande sont les deux sanctions les plus souvent prononcées. La part des peines de détention sans sursis est restée stable de 1999 à 2005 et a diminué en 2006 ; celles-ci ne sont plus que prononcées dans 1.5% des jugements.

### Evolution de la violence des mineurs, depuis 1999

La définition de la violence retenue par l'Office fédéral de la statistique est une définition large. Il s'agit des infractions où il y a eu violence envers une personne ou menace d'un dommage sérieux.

De 1999 à 2006, le nombre de jugements pénaux des mineurs avec infraction de violence est passé de 1'200 à près de 2'400. Les infractions de violence qui ont le plus augmenté sont l'agression et la violence contre les autorités et les fonctionnaires. En 2006, 66% des jugements avec infraction de violence comprenaient une infraction de violence punie uniquement sur plainte de la victime. Cette part était de 61% en 1999.

## **Rappel**

### Jugements pénaux des mineurs – Données historiques 1946-1984

La publication sur l'évolution de la délinquance juvénile peut être consultée à l'adresse ci-dessous :

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/04/data/01.html.html>

Les informations statistiques sur les condamnations pénales des adultes ont été actualisées et peuvent être consultées sous :

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/03/key/ueberblick/wichtigste\\_zahlen.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/03/key/ueberblick/wichtigste_zahlen.html)

## Le Portail statistique suisse

Domaine Criminalité et droit pénal dans le portail :

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/rechtspflege.html>

Page d'accueil de l'Office fédéral de la statistique: <http://www.statistique.admin.ch>

## Communiqués de presse et liste des publications

Si vous êtes intéressés par les annonces de communiqués de presse, tous les communiqués de presses de l'Office fédéral de la statistique ou les nouvelles publications de l'office, cliquez sur la page internet suivante :

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news.html>

## Votre avis nous intéresse

Veillez envoyer vos commentaires et demandes de renseignements à l'adresse suivante: [crime@bfs.admin.ch](mailto:crime@bfs.admin.ch)

Avec nos meilleures salutations

Office fédéral de la statistique

Section : Criminalité et droit pénal (CRIME)

## Inscription / Résiliation

Vous souhaitez vous abonner à ce service? [INSCRIPTION / MODIFICATION](#)

Vous souhaitez renoncer à ce service? [RESILIATION](#)